

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES PUPILLES
DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP 45



COMPTE DE RESULTAT

FOYER DE VIE DE JOUR

2025

ADPEP 45
25 boulevard Jean Jaurès
CS 15615
45056 ORLÉANS CEDEX 1

Foyer de vie de Jur
11 rue Gutenberg
45500 GIEN

RAPPORT D'ACTIVITÉ

I. Présentation de l'association

Notre histoire :

Les Pupilles de l'Enseignement Public (PEP) ont été fondées en 1915 par des inspecteurs d'académie et des instituteurs, initialement pour venir en aide aux orphelins de la Grande Guerre. En 1925, ces orphelins devenant adultes, les PEP décident de se refonder pour s'occuper des « orphelins de la société », c'est-à-dire des enfants et des jeunes délaissés, oubliés ou exclus. Ses actions, complémentaires des missions de l'Éducation nationale, s'adressent à l'enfant et sa famille, sur le temps scolaire ou extra-scolaire. Solidarité et Laïcité sont les maîtres mots de cet engagement militant.

L'association départementale des PEP 45 a été fondée en 1916. Gérant et animant jusqu'en 1936 des centres de vacances, elle se consacre ensuite pleinement à la solidarité : l'association modifie ses statuts en 1967 afin de gérer les établissements spécialisés pour enfants et adolescents. Puis en 1980, l'association étend son action aux adultes en difficultés.

Les PEP 45 en 2025 :

L'association des PEP 45 accompagne aujourd'hui dans une dynamique inclusive environ 1700 personnes en situation de handicap ou en difficulté de la naissance jusqu'à la fin de la vie, dans la scolarité, les soins, la vie sociale et le travail. Les PEP 45 sont par ailleurs particulièrement attentifs au respect des droits fondamentaux des personnes accompagnées. Pour ce faire, l'association est structurée en 4 pôles :

- Pôle Accompagnement Polyvalent Enfants-Adolescents-Jeunes : CAMSP, CMPP, SESSAD et services/dispositifs associés ;
- Pôle Accompagnement Médico-Socio-Éducatif et Apprentissage : DAME PEP Baule, DAME PEP Giennois et DAME PEP Orléans ;
- Pôle Accompagnement, Accueil et Soins Spécialisés : MAS, SSIAD, SAMSAH, PCPE et ASTUS ;
- Pôle Accompagnement Social et Professionnel : ESAT, Foyers d'hébergement, SAVS, SESSAD Pro, Dispositif d'Inclusion Dans l'Emploi, Service Relais.

Les PEP 45 ont signé un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire et le Conseil départemental du Loiret couvrant la période 2024-2028. Ce CPOM a défini les objectifs stratégiques suivants :

- Prévenir les ruptures de parcours, l'absence ou inadéquation de solution et contribuer ainsi à la structuration de l'offre médico-sociale sur les territoires ;
- Développer les réponses et les pratiques permettant de structurer des parcours inclusifs pour les personnes, adapter l'offre médico-sociale afin de répondre aux besoins et spécificités des personnes accompagnées ;
- Rendre effectif le droit à l'autodétermination des personnes en situation de handicap et prendre en compte l'expression de leur environnement familial ;

- Améliorer la qualité de l'accompagnement et favoriser l'adaptation des pratiques professionnelles ;
- Améliorer l'efficacité, le pilotage des ESMS et garantir l'optimisation des ressources.

Travaux associatifs transversaux menés en 2025 :

- Travaux relatifs à l'élaboration d'une nouvelle direction associative visant à renforcer la fluidité du parcours des personnes par le développement de la transversalité des différentes structures ;
- Mise en place de la porte d'entrée commune sur le secteur enfants ;
- Poursuite des travaux relatifs à l'attractivité des métiers, engagement associatif pour l'accueil des apprentis ;
- Signature de l'accord forfait jours pour les Directions et cadres du siège pour application au 1^{er} janvier 2026 ;
- Poursuite de la démarche associative relative à la mise à jour des DUERP ;*
- Formation des Directions sur le management des situations difficiles ;
- Poursuite du déploiement du DUI : déploiement des nouvelles fonctionnalités ;
- Démarche d'amélioration continue de la qualité :
 - Poursuite de la mise en conformité avec le RGPD ;
 - Poursuite de la démarche d'évaluation HAS : préparation à l'évaluation, formation des équipes de direction, mise en place d'autoévaluations avec les professionnels et les usagers ;
 - Poursuite des travaux d'harmonisation des outils et des procédures (incidents, accidents du travail, ...) ;
- Poursuite des travaux favorisant l'autodétermination des personnes accompagnées (formations de professionnels et des usagers) ;
- Harmonisation de la mesure de l'activité en actes des structures concernées (en lien avec les objectifs du CPOM) ;
- Déploiement d'un nouveau logiciel SIRH pour une mise en œuvre opérationnelle au 1^{er} janvier 2026 ;
- Poursuite de la centralisation partielle du service paie ;
- Mise en place des rencontres engagées (espaces d'échanges entre les professionnels, les usagers et les familles).

Evènements associatifs en 2025 :

- Olym' PEP ;
- Cercle des managers ;
- Accueil de l'assemblée générale à Orléans de la Fédération nationale des PEP.

II. Présentation du pôle

Le pôle ASP réunit, l'ESAT PEP giennois, l'ESAT Servi'Pep, l'EA de Dampierre, le SAVS d'Orléans, le foyer des droits de l'homme, les structures de la PAAG (foyer des hauts de Gien, SAVS de Gien, foyer de vie de jour et SSO de Gien), le DIDE, le SESSAD pro, et depuis 2024 le service relais.

Le fonctionnement en pôle permet de créer des synergies et dynamiques transversales, de développer des mutualisations, d'accompagner les projets et chantiers associatifs, de décroquer les structures en facilitant les ponts et les liens.

Ainsi les cadres de direction du pôle se sont réunis mensuellement pour :

- S'informer et échanger sur les actualités associatives et du secteur
- Développer et mutualiser la formation des professionnels
- Accompagner l'appropriation des nouveaux outils associatifs et le déploiement du DU Ogirys
- Échanger sur les difficultés et réussites de terrain et les questions RH
- Harmoniser les pratiques
- Élaboration des stratégies de déploiement des projets transversaux
- Travailler sur les DUERP à partir du nouveau logiciel
- Réaliser des projets en commun
 - Planification et animation partagée des réunions insertion pro pour l'ensemble des professionnels concernés au sein de l'asso (4 par an)
 - Travail avec la CPAM pour la mise en place d'actions de prévention (prévention des différents cancers) et de facilitation d'accès aux soins

- Formations des professionnels

Suite à la mise en place en des CSE par pôle en janvier 2024, les plans de formations sont élaborés au niveau de chaque pôle. Ce périmètre permet de mettre en place des formations transversales aux différentes structures, de diversifier l'offre de formation et de développer l'identité associative.

Ainsi en 2025, 19 formations ont pu être mises en place sur le pôle grâce à la diversification des financements ce qui représente près de 2000 heures de formation pour 85 professionnels :

- 11 formations avec financement OPCO santé pour 31 618 €
- 4 formations (analyse de la pratique et formation incendie dans les foyers) avec un financement sur fonds associatifs pour 8 610 €
- 1 formation financement CPAM pour une valeur de 3 000 €
- 3 formations autodétermination Usagers/professionnels financées par CNR pour 9 510 €

Les 6 formations qualifiantes (dont 2 apprentissages éducateurs spécialisés) initiées en 2024 se sont poursuivies en 2025 avec la finalisation d'un CAFERUIS, d'un DE d'éducateur spécialisé, d'un CAFDES, d'un titre de moniteur d'atelier.

Nombre de professionnels du pôle ASP ayant participé aux formations 2025

Intitulé formation	Nbre heures/professionnel	ESAT SERUIPEP	ESAT PEP Giennois	SAVS Orléans	PAAG			Foyer des droits de l'homme	SESSAD pro	DIDE	Service relais	EA
					SAVS Gien	FH	accueil de jour					
Sauveteur secouriste du travail Perf	7	7	3	3				1		2	3	
Premier secours en santé mental	14	4	12	1	1	3		2		1		
Adapter sa posture professionnelle aux spécificités du trouble psychique	14								3	1	10	
Accompagner l'avancée en age des personnes en situation de handicap	21	1		2	2	2	1	1				
sentiment d'impuissance dans la relation d'aide	21		1	1				1	4			
accompagner les usagers dans la RAE	72	1										
animateur retraite - un avenir après le travail	35			1	1							
tuteur /maitre d'apprentissage	47					1						
MAC SST	7		11									3
Autisme : comprendre et accompagner	14			2					3		6	
analyse de la pratique	2	1		2	3	8	3	6	5	5	8	
Autodetermination et pouvoir d'agir	14	10		4				4	3	2	5	
manipulation extincteur et conduite à tenir /incendie	3							6				

III. Présentation du Foyer de Vie de jour

La PAAG :

Le CPOM 2024-2028 signé en décembre 2024 est venu formaliser :

- la transformation de l'offre du giennois à travers la création de la PAAG – Plateforme d'Accompagnement Adultes du Giennois
- l'évolution au 1^{er} janvier 2025 des agréments des structures qui la composent : Foyer des Hauts de Gien, SAVS, Accueil de Jour (composé du SSO et du FVJ)
- la création par transformation de 7 places de foyer de vie.

Foyer de Vie de Jour (FVJ)

- Identité de l'établissement :

Le foyer de vie de jour est l'un des ESMS de la PAAG. Cet établissement est basé à Gien (11 rue Gutenberg) et partage ses locaux avec la Section Semi Occupationnelle (SSO) ainsi qu'avec la blanchisserie de l'ESAT PEP Giennois. La mise en plateforme permet aujourd'hui une plus grande collaboration tant avec le foyer d'hébergement (intervention hebdomadaire de 2 professionnels du FH, planification de sorties communes aux 2 structures) que le SAVS (proposition de journées de découverte et de stages pour certains usagers du SAVS en vue de demander une orientation).

- Autorisations et capacité d'accueil :

Le foyer de vie de jour est habilité à accueillir 6 usagers.

- Public accueilli :

Les personnes accompagnées peuvent présenter un handicap psychique, mental, sensoriel, etc. Elles font par ailleurs preuve d'un degré d'autonomie suffisant, l'établissement n'étant pas médicalisé et ne disposant pas de système de transport dédié.

- Missions et objectifs :

L'ensemble des professionnels du FVJ contribue aux objectifs suivants :

- Favoriser le bien-être et l'épanouissement de la personne accueillie
- L'aider à développer ses aptitudes et ses capacités dans différents domaines
- Faciliter son intégration dans son environnement
- L'aider à accéder et mettre en œuvre sa citoyenneté.

L'établissement a pour objectifs de proposer un accompagnement global à l'utilisateur, notamment grâce à la co-construction avec lui de son Projet d'Accompagnement Personnalisé (P.A.P)

Les prestations offertes par le foyer de vie de jour ainsi que par la plateforme couvrent plusieurs domaines. Elles se décomposent comme suit :

- Actions relatives à l'Accueil, l'Ecoute, et l'Expression du Projet Personnalisé, soit : l'assurance d'une permanence d'accueil, l'accompagnement et le recueil de l'expression des besoins des usagers ; la co-construction possible du projet au sein du dispositif ou avec des partenaires extérieurs ; l'animation, la coordination et la mise en œuvre du projet personnalisé.
- Prestations relatives à l'Habitat et l'Hébergement, soit : proposer des hébergements différenciés (colocation / seul ; en maison...) ; proposer des hébergements temporaires ou séquentiels (stage d'observation ; accueil de répit ou d'urgence ; accueil partiel) ; proposer un accompagnement au logement (soutien à l'aménagement du lieu de vie...).
- Prestations relatives à l'Accès aux droits et à la vie Citoyenne, ce qui sous-tend : s'assurer de l'ouverture des droits de la personne (informer la personne de ses droits ; proposer à la personne un état des lieux de sa situation administrative ; proposer un accompagnement aux démarches administratives...) ; proposer un accompagnement à la citoyenneté (espaces de développement et d'expression du sens critique de la personne ; proposer une information/formation à la participation des usagers à différentes instances types CVS, associations.....).
- Prestations relatives à la réalisation de soi, soit : proposer un accompagnement thérapeutique ; proposer des activités culturelles, éducatives, sportives et de loisirs ; proposer un soutien à la prise d'autonomie (accompagner et former les personnes à l'autodétermination ; créer des outils de compensations au service de l'émancipation...).
- Prestations relatives au Soutien à la Vie Quotidienne ; soit : proposer des accompagnements liés à l'hygiène ; proposer un accompagnement aux démarches et aux suivis médicaux ; proposer un accompagnement lié à l'alimentation ; proposer une aide quant à la gestion financière.
- Prestations relatives au Soutien à la Vie Sociale, soit : proposer un accompagnement vers des activités de droit commun ; proposer un accompagnement au maintien (ou non) des relations familiales et sociales.
- Prestations relatives à l'aide aux déplacements, soit : assurer les transports quand la situation le nécessite ; favoriser l'autonomie dans les déplacements / transports
- Prestations relatives à l'aide à la parentalité et soutien aux aidantes, soit : proposer un temps d'écoute et de soutien à l'utilisateur parent ou futur parent ; contribuer à un travail de partenariat avec des services extérieurs (PMI ; centre parental, etc.)

Toutes ces prestations tendent à accompagner le développement ou le maintien de l'autonomie des personnes accueillies et à favoriser l'inclusion dans le droit commun.

IV. Ressources humaines

- Évolution des effectifs :

L'équipe du FVJ émergeant sur le budget est composée d'une art-thérapeute, d'1 AMP, d'1 animatrice ainsi que d'une éducatrice spécialisée (réalisant des missions de coordination).

Le poste de directeur-adjoint a été pourvu le 1^{er} avril 2025.

Le poste de psychologue reste non pourvu depuis octobre 2023, faute de candidature

L'établissement a eu recours à des CDD pour couvrir des absences dues à des arrêts maladies longue durée et un retour en temps partiel thérapeutique.

Durant l'année, nous avons accueilli une stagiaire en formation A.E.S. à FormaSanté Gien et une stagiaire en BTS CESF au Lycée Château Blanc à Châlette/Loing.

- Implication des équipes (réunions, groupes de travail) :

L'implication active des équipes de l'Accueil de Jour, à travers des réunions régulières et des groupes de travail dynamiques, renforce la cohérence des pratiques et soutient une amélioration continue au service des usagers, notamment lors de la préparation de la fête de la PAAG.

Indicateurs communs	2024	2025
<i>Nombre de postes vacants</i>	0,05 ETP directeur-adjoint	0
<i>Taux d'absentéisme</i>	25 %	29 %
<i>Taux de rotation du personnel</i>	0%	0 %
<i>Nombre de professionnels ressources par thématiques (CNIA, polyhandicap, TND...) permettant le transfert de savoirs</i>	0	1
<i>Nombre d'apprentis ou de contrats de professionnalisation</i>	0	0
<i>Taux de professionnels ayant bénéficié d'une action de formation en lien avec l'utilisation des outils numériques</i>	100 %	100 %

V. Activité et accompagnement des personnes

- Nombre de personnes accompagnées :

Durant l'année 2025, 26 personnes ont été accompagnées par notre service. Au 31 décembre, le foyer de vie de jour comptait 21 participants. 1962 journées ont ainsi été réalisées.

5 participants ont quitté l'établissement au cours de l'année pour les motifs suivants : une réorientation vers l'UPHV de Briare, 3 départs concertés et une interruption d'accompagnement, faute de solution de transport. 4 personnes ont par ailleurs été admises, issues respectivement du SAVS (3) et du milieu ordinaire.

11 personnes ont été reçues dans le cadre de stage de découverte de la structure. Ces stages, effectués sur la base d'accueil à temps partiel, ont représenté 193 journées (83 en 2024) et étaient d'une durée variable, selon le projet des personnes. Les stagiaires accueillis étaient orientés par divers établissements : DAME Chantemerle de Gien (4 personnes), DAME de Nevoy (2 personnes), milieu ordinaire (2 personnes), Thand' M (1 personne), Service Relais (1 personne), Foyer d'Accueil de Jour Les Jardins de l'Etai du Kremlin-Bicêtre (1 personne).

Dans le cadre de la PAAG, 6 personnes orientées par le SAVS ont pu découvrir l'Accueil de Jour.

L'organisation de ces différents stages a permis l'admission de 3 stagiaires (2 en provenance du SAVS et 1 du milieu ordinaire).

- Profil des usagers :

L'âge moyen des participants se situe à 44 ans. 19% des personnes accueillies sont âgées de 60 ans ou plus, 28,5% se situent entre 50 et 59 ans, 24% se positionnent entre 30 et 49 ans, et 28,5% des participants ont moins de 30 ans. On note un léger vieillissement de la population accueillie.

Les personnes présentent, dans leur très grande majorité, des troubles de l'efficacité intellectuelle, avec, pour certaines des troubles associés (pathologie psychologique et/ou psychiatrique, troubles moteurs, déficit sensoriel, troubles du spectre autistique).

- Modalités et types d'accompagnement proposés :

Les activités et sorties proposées au sein du foyer de vie / accueil de jour sont variées et adaptées aux besoins, envies et capacités de chaque participant. Elles couvrent un large champ d'expériences : artistiques, manuelles, culturelles, sportives, sensorielles, citoyennes et de bien-être. Elles peuvent être réalisées individuellement afin de soutenir l'expression personnelle et l'autonomie, ou collectivement pour favoriser la socialisation, la coopération et la dynamique de groupe.

Une attention particulière est portée à la participation active des usagers. Ceux-ci sont pleinement associés à l'organisation du service, notamment à travers :

- Le choix des activités lors de temps d'expression, de réunions d'usagers ou de concertation informelle.
- La co-construction des projets de sorties, incluant la sélection des lieux, la préparation logistique et la gestion du matériel.

- La participation aux tâches de la vie quotidienne, telles que la mise de table, le rangement des espaces communs, l'entretien léger, la préparation d'ateliers, ou encore la gestion du planning d'activités.

Cette démarche vise à renforcer l'autodétermination, développer les compétences sociales et pratiques, et favoriser une appropriation positive du cadre de vie. Les professionnels accompagnent les participants dans une posture de soutien, d'encouragement et de sécurisation, en veillant à adapter les activités aux capacités de chacun et à garantir un environnement inclusif, bienveillant et stimulant

- Diversification de l'offre d'accompagnement :

Le service Foyer de Vie Jour poursuit une dynamique de diversification de son offre d'accompagnement afin de répondre au plus près des besoins, attentes et capacités des usagers. Cette évolution se traduit par la mise en place de modalités d'intervention variées : activités thématiques, ateliers spécialisés, accompagnements individualisés, actions collectives structurées, sorties régulières, partenariats extérieurs et projets personnalisés renforcés. Cette pluralité d'approches permet d'élargir les possibilités de participation, de soutenir l'autonomie, de favoriser l'expression des choix et de renforcer l'inclusion sociale. Elle contribue également à offrir un cadre plus souple, stimulant et adapté aux rythmes de chacun.

- Indicateur : Tableau d'activité prévisionnelle actualisé du CPOM disponible ([cliquez-ici](#))

Indicateurs communs	2024	2025
<i>Part des PAP réalisés dans le DUI</i>	100 %	100%

Commentaires :

Structures concernées	Indicateurs spécifiques	2024	2025
PAAG	<i>Part de PAP unique</i>	80 %	62 %

VI. Participation et consultation de la personne accompagnée

- CVS et autres formes de participation :

Date de la dernière élection	Février 2024
Nombre de réunions	2
Dates des réunions	26 mai et 4 décembre

- Autres instances de participation des personnes accompagnées à la vie de la structure :

- Réunion des participants : 24 janvier

<i>Indicateurs communs</i>	2024	2025
<i>Part des professionnels formés à l'autodétermination</i>	100%	0
<i>Part des usagers formés à l'autodétermination</i>	37%	0
<i>Part des représentants légaux formés à l'autodétermination</i>	0	0

VII. Qualité et évaluation

- Actions mises en place pour l'amélioration continue :

Tableau des instances (Copil Asso, groupes, ...)

Type d'instance	COFIL associatif	COFIL Qualité structure	Autres instances abordant la démarche qualité (démarche évaluation)
Nombre de séances	2025 : 6	2025 : 4	Réunions institutionnelles de la PAAG : 1

- Travaux relatifs aux évaluations :

Poursuite du COFIL qualité avec la participation d'un professionnel de chaque structure

Travail en équipe sur différentes thématiques (la bientraitance, le droit des personnes accompagnées, etc.)

- Plaintes et EI :

	Reçues	Traitées
Nombre de plaintes et réclamations	0	
Nombre d'évènements indésirables	0	
Nombre d'évènements indésirables graves	0	
Nombre d'évènements indésirables graves liés aux soins	0	

Indicateurs communs	2024	2025
<i>Part des professionnels de l'accompagnement formés à l'évolution du public accueilli</i>		50 %
<i>Part des professionnels ayant participé à une sensibilisation aux RBPP</i>		0
<i>Taux de personnes ayant participé à des sessions d'analyse des pratiques</i>	100%	100 %

Commentaires : Les professionnels de la PAAG apprécient les formations mutualisées avec les autres professionnels du Pôle ASP.

VIII. Partenariats et ouverture vers l'extérieur

- Coopérations avec les acteurs locaux (santé, social, éducatif) :

- Bénévolat une demi-journée par semaine aux Restos du Cœur
- Rencontres mensuelles pour des activités partagées avec l'EHPAD de Châtillon sur Loire

- Événements organisés :

La fête de la PAAG de novembre 2025 a rassemblé résidents, familles et professionnels autour d'un moment chaleureux, fédérateur et pleinement inscrit dans la dynamique inclusive de l'établissement.

Le séjour en bungalow à Sully sur Loire durant l'été 2025 a offert aux usagers un moment de détente, de découverte et de convivialité dans un cadre apaisant et ressourçant.

IX. Synthèse et perspectives

Synthèse du rapport d'activité 2025 :

En 2025, le foyer de vie jour a accompagné ses 7 résidents dans une dynamique quotidienne riche, inclusive et structurante. Les activités proposées étaient variées : artistiques, manuelles, culturelles, sportives, sensorielles et citoyennes. Elles étaient adaptées aux capacités, aux envies et aux projets personnalisés de chacun.

Ces activités ont favorisé une participation active à la vie du service. Les résidents ont choisi leurs ateliers, participé à l'organisation des sorties et réalisé des tâches du quotidien. Ils ont aussi occupé des rôles valorisants. Cela a renforcé leur autonomie, leur confiance, leur stabilité émotionnelle, leurs compétences sociales et leur ouverture sur l'environnement local.

L'équipe éducative a joué un rôle essentiel. Elle est restée mobilisée, cohérente et attentive. Elle a assuré un accompagnement individualisé, une coordination régulière et une adaptation continue des pratiques. Elle a également développé un travail partenarial soutenu.

L'ensemble de ces actions a permis une amélioration notable de la qualité de vie, de la participation sociale et du bien-être global des résidents tout au long de l'année.

Perspectives 2026 :

En 2026, le Foyer de Vie Jour souhaite renforcer la qualité de l'accompagnement proposé aux personnes accueillies. L'objectif est de développer une offre d'activités plus diversifiée et plus inclusive. Le service veut multiplier les partenariats culturels, sportifs, associatifs et institutionnels du territoire.

Les ateliers seront consolidés pour favoriser l'autodétermination, l'expression personnelle, la gestion émotionnelle et l'autonomie dans les gestes du quotidien. L'individualisation des projets d'accompagnement sera approfondie grâce à des outils d'évaluation plus précis et plus participatifs.

La communication avec les familles et les partenaires médico-sociaux sera améliorée. La participation active des résidents à la vie du service et à l'organisation des activités sera davantage structurée.

L'équipe éducative poursuivra sa professionnalisation et sa montée en compétences. Le foyer veillera aussi à maintenir un cadre de vie sécurisant, stimulant et ouvert sur l'extérieur. L'objectif final est de favoriser le bien-être, la participation sociale, la valorisation personnelle et l'inclusion durable de chacun.